



MODE D'EMPLOI D'ORIGINE

MANUAL

VÉLOS ÉLECTRIQUES / EPAC

STEPS

CONWAY

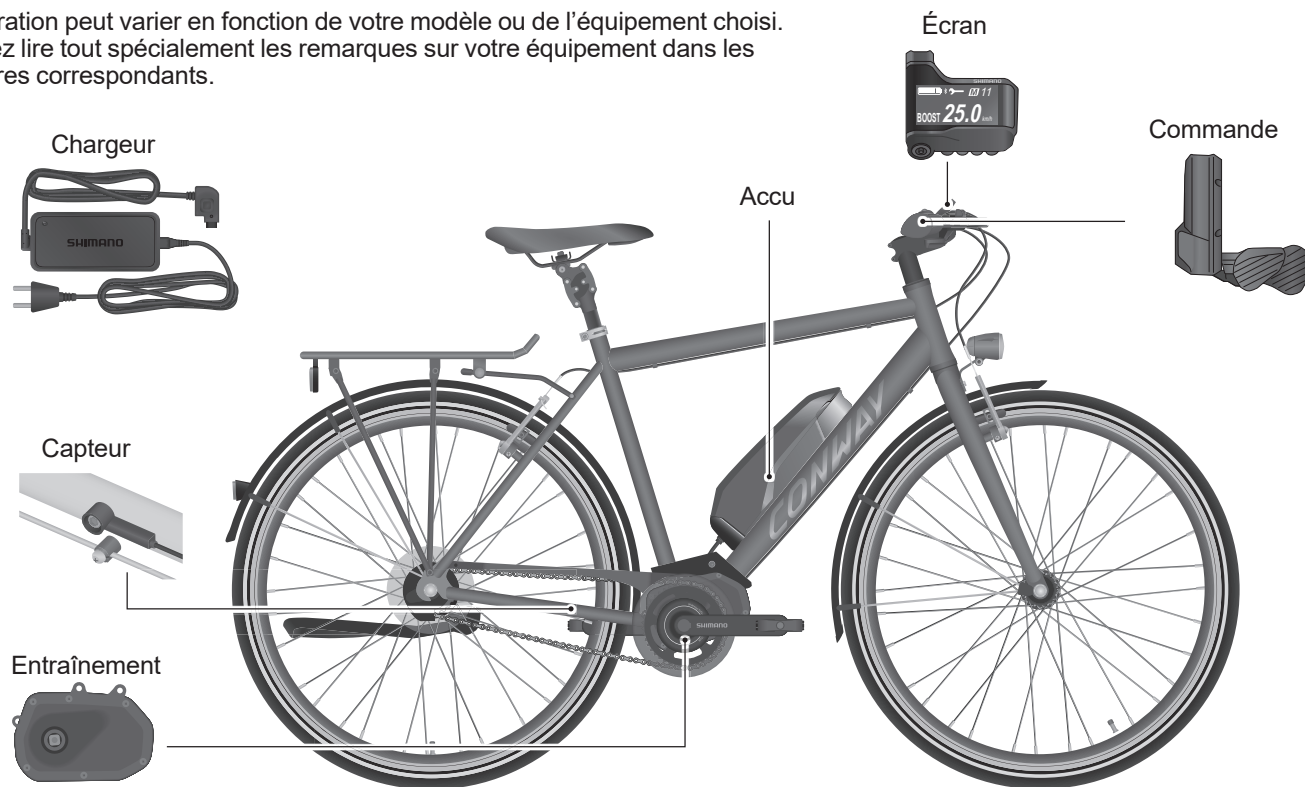
www.conway-bikes.com

DIN EN 15194 / DIN EN 82079-1



1 Composants du vélo électrique

L'illustration peut varier en fonction de votre modèle ou de l'équipement choisi.
Veuillez lire tout spécialement les remarques sur votre équipement dans les chapitres correspondants.



1 Composants du vélo électrique	3	5 Principes de base	15
2 En cas d'urgence	7	5.1 Symboles sur les produits	15
2.1 Mesures générales de protection	7	5.2 Symboles contenus dans ce mode d'emploi . .	15
2.2 En cas de chaleur excessive	7	5.3 Termes	16
2.3 En cas de déformation, d'apparition d'odeur, de liquide	7	5.4 Marquages écrits	16
2.4 Lorsque l'accu brûle	8	5.5 Unités	16
3 Tuning ou trucages	8	6 Remarques concernant le vélo électrique	17
4 Sécurité	9	6.1 Différences entre vélo et vélo électrique	17
4.1 Lire impérativement les mises en garde	9	6.2 Fonctionnement	17
4.2 Marquage des avertissements	9	6.3 Autonomie	17
4.3 Utilisation	10	6.4 Rouler avec un accu déchargé	18
4.4 Accu	11	6.5 Protection contre la surchauffe de l'entraînement	18
4.5 Chargeur	13	7 Remarques concernant l'accu	19
4.6 Dangers résiduels	14	7.1 Temps de chargement	19
4.6.1 Risque de blessure	14	7.2 Stocker l'accu	20
4.6.2 Risque d'incendie	14	7.3 Transporter ou expédier l'accu	20
4.6.3 Risque d'endommagement	14	7.4 Surveillance de la température	21

8 Remarques concernant l'utilisation	21	11 Commande	26
8.1 Informations sur la circulation routière	21	11.1 Accu	26
8.2 Domaines d'utilisation de l'accu et du chargeur	21	11.1.1 Retirer l'accu	26
8.3 Assurance	21	11.1.2 Mettre en place l'accu	28
8.4 Éclairage	22	11.1.2.1 Bloquer l'accu	30
8.5 Poids total autorisé	22	11.1.3 Indicateur de charge	30
8.6 Exclusion des pièces d'usure	22	11.1.4 Contrôler la charge de l'accu	30
8.7 Exclusion de responsabilité	22	11.1.4.1 Accu retiré	30
9 Transport	22	11.1.4.2 Accu mis en place	31
9.1 En voiture	23	11.1.5 Estimation de la charge de l'accu	31
9.2 Avec d'autres moyens de circulation	23	11.1.6 Charger l'accu	31
9.3 Expédition	23	11.2 Vélo électrique	33
10 Mise en service	24	11.2.1 Écrans	33
10.1 Avant chaque sortie	24	11.2.1.1 Retirer/insérer l'écran	33
10.2 Le premier trajet	24	11.2.2 Mettre en marche le vélo électrique	34
10.3 Instructions de contrôle	25	11.2.3 Utiliser l'entraînement	34
10.4 Préparatifs	25	11.2.4 Éteindre le vélo électrique	35
10.4.1 Accu	25	11.2.5 Modules de commande	35
10.4.2 Chargeur	25	11.2.6 Affichages standard	35
		11.2.6.1 Affichage de l'accu	35

11.2.7 Réglages par menu	37	16 Élimination	46
11.2.7.1 Afficher le menu des réglages	37	16.1 Éliminer le vélo électrique et le chargeur	46
11.2.7.2 Sélectionner un point de menu	37	16.2 Éliminer les accus et les batteries	46
11.2.7.3 Sélectionner le réglage	38	16.3 Éliminer l'emballage	47
11.2.7.4 Quitter le menu des réglages	38	17 Recherche de défauts	47
11.2.7.5 Menu des réglages	38	17.1 Généralités	48
11.2.7.6 Régler l'heure	39	17.2 Accu	49
11.2.8 Régler l'assistance	40	17.3 Indicateur de charge de l'accu	50
11.2.9 Données de conduite	40	17.4 Chargeur	51
11.2.10 Éclairage	41	18 Données techniques	53
11.2.11 Aide à la poussée	41	18.1 Accu	53
11.2.12 Passage automatique/manuel	42	18.2 Chargeur	53
12 Réglages	43	18.3 Entraînement	54
12.1 Dérailleur Di2	43	19 Déclaration de conformité	55
13 Capteur de vitesse	44	20 Mentions légales	56
14 Entretien	44		
15 Remarques concernant la clé	45		

2 En cas d'urgence

Dans ce mode d'emploi, vous trouverez des remarques relatives à l'utilisation de l'accu. Malgré le respect de toutes les mesures de sécurité, l'accu peut devenir un danger, p. ex. si un incendie se déclare (voir chapitre « *Dangers résiduels* » à la page 14).

- En cas d'urgence, agissez de manière à ce qu'aucune autre personne ne puisse être mise en danger à un moment ou un autre.
- En cas d'urgence, suivez les instructions indiquées sur cette page.
- Veuillez lire ces instructions immédiatement pour que, en cas d'urgence, vous puissiez vous concentrer et réagir en étant préparé.
- Nous vous recommandons de garder un extincteur approprié à portée de main en permanence.

2.1 Mesures générales de protection

Si vous constatez un dysfonctionnement ou des dommages sur l'accu :

1. N'utilisez pas l'accu.
2. Portez des gants de protection si vous devez toucher à la batterie.
3. Ne respirez pas les gaz ou les vapeurs s'échappant.
4. Évitez tout contact de la peau avec le liquide qui s'échappe.

2.2 En cas de chaleur excessive

Si vous constatez que l'accu développe une chaleur excessive :

1. Faites immédiatement contrôler la batterie par votre vélociste. Avant le transport, informez votre vélociste de l'état de l'accu.
2. Pour un stockage de courte durée, choisissez un lieu à l'extérieur et posez si possible l'accu sur un récipient résistant au feu ou parterre.
3. Si vous stockez l'accu en extérieur, sécurisez largement et clairement le lieu de stockage.

2.3 En cas de déformation, d'apparition d'odeur, de liquide

Si vous constatez des déformations, une odeur ou des liquides s'échappant de l'accu :

1. En cas d'absence de danger pour vous et que vous en êtes physiquement capable, posez l'accu dans un récipient résistant au feu et à l'acide, p. ex. en pierre ou en argile et recouvrez-le de sable.
2. En cas d'absence de danger pour vous et si vous en êtes physiquement capable, utilisez un extincteur pour éteindre l'incendie.
3. Demandez immédiatement à votre vélociste de procéder à l'élimination de l'accu.
4. Pour un stockage de courte durée, choisissez un lieu à l'extérieur.
5. Si vous stockez l'accu en extérieur, sécurisez largement et clairement le lieu de stockage.

2.4 Lorsque l'accu brûle

1. Appelez immédiatement les pompiers.
2. En cas d'absence de danger pour vous et si vous en êtes physiquement capable, utilisez un extincteur approprié pour éteindre l'incendie.
3. En cas d'absence de danger pour vous et si vous en êtes physiquement capable, refroidissez l'accu en le plaçant dans un récipient résistant au feu rempli d'eau. L'eau doit entourer complètement l'accu.
4. En cas d'absence de danger pour vous et que vous en êtes physiquement capable, recouvrez complètement l'accu de sable.

3 Tuning ou trucages



AVERTISSEMENT

Le tuning et les trucages en vue d'augmenter la vitesse de votre vélo électrique peuvent altérer le freinage et la tenue de route et provoquer des accidents et des blessures.

Risque d'accident et de blessure !

- N'apportez aucune modification constructive.



ATTENTION

Si vous truquez le système d'entraînement, le vélo électrique risquera de réagir différemment de la manière escomptée.

Risque de blessure !

- N'effectuez aucune modification constructive sur le système d'entraînement.



AVIS

Le tuning risquera d'endommager irrémédiablement votre vélo électrique.

Risque d'endommagement !

- N'effectuez aucune modification constructive sur le système d'entraînement.

- Le tuning risquera d'endommager irrémédiablement votre vélo électrique.
- Le cadre, les roues et les freins ne sont pas conçus pour des vitesses plus élevées.
- Toute modification du système d'entraînement peut conduire à l'exclusion de la garantie ou de tout autre recours.
- Tout tuning de votre vélo électrique aura des conséquences juridiques.
- Les vélos électriques, dont les vitesses sont supérieures à 25 km/h, requièrent un permis de conduire, une assurance et une plaque d'immatriculation.
- Les cyclistes de vélos électriques dont la vitesse est supérieure à 25 km/h doivent obligatoirement porter un casque.
- Toute modification du système d'entraînement peut entraîner un retrait de permis de conduire.
- Toute modification du système d'entraînement peut entraîner une perte de la couverture d'assurance (responsabilité civile privée).
- Toute récidive peut faire l'objet d'une inscription dans le casier judiciaire (antécédents).
- Toute modification du système d'entraînement peut entraîner un retrait du certificat de conformité (CE).
- Toute modification du système d'entraînement interdit de circuler sur la voie publique.

4 Sécurité

4.1 Lire impérativement les mises en garde



Veillez lire attentivement tous les avertissements et toutes les remarques de ce mode d'emploi avant d'utiliser le vélo électrique. Ce mode d'emploi est une notice supplémentaire et fait partie du mode d'emploi de votre vélo. Conservez tous les modes d'emploi à portée de main pour qu'ils soient toujours disponibles. Si vous cédez votre vélo électrique à une tierce personne, remettez-lui aussi les modes d'emploi.

4.2 Marquage des avertissements

Le but des mises en garde est d'attirer votre attention sur de possibles dangers. Les avertissements requièrent toute votre attention et que vous en compreniez le sens. Le non-respect d'un avertissement peut provoquer des blessures sur soi-même ou sur une autre personne. Les avertissements seuls n'évitent pas les dangers. Suivez tous les avertissements pour éviter tout risque pendant l'utilisation du vélo électrique.

Les consignes de sécurité existent dans les catégories suivantes :



DANGER

La mention d'avertissement « Danger » désigne un danger avec un degré de risque élevé qui, s'il n'est pas évité, entraîne une blessure grave, voire la mort.



AVERTISSEMENT

La mention d'avertissement « Avertissement » désigne un danger avec un degré moyen de risque qui, s'il n'est pas évité, peut causer une grave blessure, voire la mort.



ATTENTION

Le mot de signalisation « Attention » désigne un danger avec un degré faible de risque qui, s'il n'est pas évité, peut causer des blessures moyennes à faibles.



AVIS

Le mot de signalisation « Avis » avertit de la possibilité de dommages matériels.

4.3 Utilisation



AVERTISSEMENT

Le vélo électrique, l'accu et le chargeur ne doivent être utilisés que par des personnes qui peuvent agir sans restriction en ce qui concerne leurs capacités mentales et corporelles.

Pour les personnes à capacités mentales et corporelles restreintes, le risque de blessure est élevé.

Pour les personnes à capacités mentales et corporelles restreintes, le risque de blessure est élevé.

Dangers pour les enfants et les personnes à capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience et de connaissances (par exemple, les enfants ou les personnes dont les capacités mentales et physiques sont limitées).

- Le vélo électrique, l'accu et le chargeur ne pourront être utilisés que par des personnes qui ont reçu des instructions pour une utilisation en toute sécurité et conforme aux prescriptions, et qui comprennent les dangers qui en résultent.
- Ne laissez pas jouer les enfants, les jeunes et les personnes sans permis de conduire avec le vélo électrique.



AVERTISSEMENT

Une réparation non conforme peut provoquer des accidents.

Risque d'accident et de blessure !

- Ne réparez pas le vélo électrique vous-même.
- Demandez à votre vélociste de réaliser les réparations.



AVIS

Les températures élevées ou basses peuvent réduire les fonctions du vélo électrique ou l'endommager.

Risque d'endommagement !

- Respectez la plage de température conseillée.
- Ne posez pas le vélo électrique à proximité de sources de chaleur.

4.4 Accu



AVERTISSEMENT

Des accus en feu ne peuvent être éteints que très difficilement. Les cellules concernées doivent brûler de façon contrôlée. En traitant correctement l'accu, vous pouvez éviter de graves dommages.

Risque d'incendie et d'explosion !

- Lisez la section « *En cas d'urgence* » à la page 7 pour vous préparer.



AVERTISSEMENT

Les dommages intérieurs de l'accu peuvent provoquer une surchauffe, un dégazage ou une perte de liquide de celui-ci, même longtemps après le dommage.

Risque d'incendie et d'explosion !

- Après une chute ou des chocs puissants, faites vérifier l'accu par votre vélociste.
- N'ouvrez, ne démontez, ne percez, ni ne déformez jamais l'accu.



AVERTISSEMENT

La chaleur (p. ex. un fort ensoleillement), le feu et d'autres sources de chaleur peuvent endommager l'accu.

Risque d'incendie et d'explosion !

- Tenez l'accu éloigné des feux et d'autres sources de chaleur, et protégez-le des rayons de soleil intenses.
- En aucun cas, le vélo électrique avec un accu en place ne doit être laissé en plein soleil ou exposé à de fortes températures.



ATTENTION

Si l'accu est endommagé, du lithium peut s'échapper. Le lithium provoque de graves brûlures de la peau.

Danger pour la santé et l'environnement !

- Ne touchez pas des accus endommagés avec les mains nues.



AVIS

Un chargement erroné de l'accu peut endommager l'accu et l'entraînement.

Risque d'endommagement !

- Ne chargez pas l'accu lorsque vous supposez qu'il est endommagé.
- Lisez impérativement la section « *Charger l'accu* » à la *page 31* avant de charger l'accu pour la première fois.
- Ne rechargez l'accu qu'avec le chargeur d'origine et seulement sous surveillance.
- Posez toujours l'accu sur des matériaux non inflammables (p. ex. pierre, verre, céramique) quand vous procédez à la charge.
- En cas de doutes quant à la manipulation des accus au lithium-ion, demandez conseil à un professionnel.

! AVIS

En cas d'utilisation erronée de l'accu, ce dernier, l'entraînement ou les objets environnants peuvent être endommagés, p. ex. par surchauffe.

Risque d'endommagement !

- Utilisez l'accu livré exclusivement pour l'entraînement d'origine.
- Utilisez l'entraînement d'origine exclusivement avec les accus d'origine homologués.
- Tenez l'accu éloigné des feux et d'autres sources de chaleur, et protégez-le des rayons de soleil intenses.
- Protégez l'accu de l'humidité. Ne nettoyez ou pulvérisez jamais l'accu avec des liquides.
- N'utilisez pas l'accu si vous constatez une chaleur, une odeur ou une coloration inhabituelle et/ou si l'accu présente des dommages apparents.

4.5 Chargeur**DANGER**

En cas d'erreur de manipulation du courant électrique et des composants concernés, il y a danger de mort par électrocution.

Danger de mort !

- Avant chaque utilisation, vérifiez si le chargeur, le câble électrique et la fiche réseau sont endommagés.
- Si vous constatez ou supposez des dommages, n'utilisez pas le chargeur.
- N'utilisez le chargeur que dans des espaces intérieurs.
- Branchez le chargeur uniquement à une alimentation correctement installée, de « 220 à 240 V ~ (50 Hz) » en Europe, (voir section « *Données techniques* » à la page 53).
- Placez le chargeur de telle manière qu'il ne puisse pas être mouillé, p. ex. par des projections d'eau.
- Ne nettoyez ou ne pulvérisez jamais le chargeur avec des liquides.
- Lors de la recharge, posez le chargeur toujours sur des matériaux non inflammables (p. ex. de la pierre, de la céramique). N'ouvrez, ne démontez, ne percez et ne déformez jamais le chargeur.

- Ne faites réparer le chargeur que par du personnel professionnel qualifié et avec des pièces détachées d'origine.
 - Avec le chargeur, chargez exclusivement l'accu d'origine ou des accus de remplacement de même qualité.
 - Après l'utilisation, débranchez toujours la fiche réseau de la prise électrique.
 - Lisez également les consignes de sécurité sur le boîtier du chargeur.
 - Marquez éventuellement le chargeur pour éviter des confusions avec des chargeurs d'autres fabricants.
-

4.6 Dangers résiduels

Malgré le respect de toutes les consignes de sécurité, l'utilisation du vélo électrique est liée aux dangers résiduels imprévisibles suivants :

4.6.1 Risque de blessure

- En présence de dommages internes, non visibles et en cas d'incendie, des gaz, des vapeurs et des liquides peuvent s'échapper de l'accu. Des blessures sur des organes externes et internes sont possibles, p. ex. en cas de contact avec la peau ou par l'inhalation de gaz (voir section « *En cas d'urgence* » à la page 7).

4.6.2 Risque d'incendie

- En cas de détériorations internes et non visibles de l'accu, celui-ci peut prendre feu et enflammer des objets se trouvant à proximité (voir section « *En cas d'urgence* » à la page 7).

4.6.3 Risque d'endommagement

- Si l'accu brûle, de l'acide fluorhydrique s'échappe en dégageant des gaz de fumée. L'acide fluorhydrique est fortement caustique et endommage les surfaces de manière permanente (voir section « *En cas d'urgence* » à la page 7).

5 Principes de base

5.1 Symboles sur les produits

Les symboles suivants se trouvent sur l'emballage, l'accu ou le chargeur :



Marquage pour les appareils électriques qui ne doivent pas être éliminés dans les ordures ménagères ou résiduelles. La législation vous oblige à éliminer les produits marqués de cette manière dans des centres de récupération appropriés pour un recyclage respectueux de l'environnement.



Marquage pour les accus et batteries qui ne doivent pas être éliminés dans les ordures ménagères ou résiduelles. La législation vous oblige à éliminer les produits marqués de cette manière dans des centres de récupération appropriés pour un recyclage respectueux de l'environnement.



Marquage pour les substances dangereuses pour l'environnement. Traitez avec une grande prudence ces produits portant cette remarque. Respectez les consignes d'élimination !



Marquage pour les substances destinées au recyclage. Éliminez l'emballage en triant les matières. Mettez le papier, le carton et les films dans la collecte des matières recyclables.



Sigle de conformité aux directives pour les produits qui répondent aux exigences de la directive européenne sur la sécurité générale des produits.



Marquage pour les produits qui ne peuvent être utilisés qu'en intérieur.



Le raccordement au secteur de 230 V ~/50 Hz possède la catégorie de protection II.



Symbole pour le courant continu (CC).



Symbole pour le courant alternatif (CA).

5.2 Symboles contenus dans ce mode d'emploi

1. Les instructions de manipulation ayant un certain ordre commencent par un chiffre.
- Les instructions de manipulation sans ordre défini commencent par un point.
- Les listes commencent par un tiret.

Remarque : remarques complémentaires sur les instructions de manipulation ou pour l'utilisation.

5.3 Termes

Termes avec « nominal » : Puissance nominale, capacité nominale, etc. sont des valeurs déterminées au moment de la construction. Les valeurs effectives peuvent différer des valeurs nominales en fonction des conditions de fonctionnement.

Vélo électrique (Pedelec/EPAC) : Un vélo électrique est un vélo assisté par un moteur électrique auxiliaire. Ce type de vélo électrique est appelé aussi Pedelec (Pedal Electric Cycle) ou EPAC (Electric Power Assisted Cycles). Le terme utilisé, ci-après, est « vélo électrique ».

Capacité : Quantité de charge électrique avec l'unité « Ah » lorsque l'accu est totalement chargé (voir section « Unités » à la page 16).

Cycle de charge : Désigne le chargement total d'un accu totalement déchargé.

Effet mémoire : Désigne la perte de capacité des accus lorsque ceux-ci ne sont pas totalement chargés (ne concerne pas les accus au lithium-ions).

Pédalier : Groupe composé de la pédale, du bras de manivelle et du plateau de pédalier.

Limites de température : Température minimum et maximum sous laquelle les composants correspondants peuvent être utilisés. Tout composant peut comporter des indications de limites de température aussi bien pour le composant lui-même que pour la température ambiante.

Fréquence de pédalage : Nombre de rotations du pédalier en une minute avec l'unité « tr/min. ».

5.4 Marquages écrits

– Les légendes et les renvois de texte sont en italique.

5.5 Unités

Unité	Signification	Unité pour
tr/min	par minute	Tours par minute
A	Ampère	Puissance électrique du courant (= W/V)
Ah	Ampère/heure	Intensité de charge électrique (= Wh/V)
g	Gramme	Poids (= kg/1000)
Hz	Hertz	Fréquence (Hz = oscillations/s)
kg	Kilogramme	Poids (= g×1 000)
Nm	Newtonmètre	Couple
V	Volt	Tension électrique (= W/A)
W	Watt	Capacité de puissance électrique (= V×A)
Wh	Watt/heure	Capacité de puissance électrique (= V×Ah)

6 Remarques concernant le vélo électrique

6.1 Différences entre vélo et vélo électrique

De par les composants complémentaires de l'entraînement électrique, il y a des différences essentielles entre un vélo traditionnel et un vélo électrique.

- Le poids d'un vélo électrique est beaucoup plus important que celui des vélos traditionnels et il est réparti différemment. Le comportement de conduite est ainsi modifié.
- L'entraînement a une forte influence sur le comportement de freinage.
- Les vélos électriques nécessitent des forces de freinage plus puissantes. L'usure peut être plus importante ainsi que pour des vélos traditionnels.
- Votre vitesse moyenne de conduite est augmentée par l'assistance électrique.
 - Roulez donc prudemment. Tenez compte aussi que les autres usagers de la route doivent s'adapter à la vitesse plus élevée du vélo électrique.
- Ce sont en particulier le comportement de conduite et de freinage ainsi que l'utilisation de l'accu et du chargeur qui demandent des compétences adaptées.

- Familiarisez-vous avec les propriétés de votre vélo électrique, même si vous avez déjà un peu d'expérience avec des vélos à assistance électrique (voir section « *Le premier trajet* » à la page 24).

6.2 Fonctionnement

L'entraînement vous aide uniquement lorsque vous pédalez. La force de l'assistance est réglée automatiquement en fonction du niveau de roulage sélectionné, de la force de pédalage, de la charge et de la vitesse. L'entraînement vous assiste jusqu'à une vitesse de 25 km/h, respectivement de 45 km/h.

Le niveau de pression acoustique d'émission pondéré A pour les oreilles du cycliste est inférieur à 70 dB(A).

6.3 Autonomie

L'entraînement est un moteur d'assistance. L'autonomie est influencée de manière décisive par votre force de pédalage.

- Réglez une assistance la plus faible possible.
- Plus la fréquence de pédalage du pédalier est faible, plus le besoin en énergie pour l'entraînement est élevé.
- Changez de vitesse comme si vous rouliez sans assistance.
 - Pour les montées, un vent contraire ou de fortes charges, utilisez les vitesses les plus petites de votre dérailleur.
- Lors du démarrage, l'entraînement a besoin de beaucoup d'énergie.
- Roulez toujours avec une petite vitesse et, si possible, en appuyant fort sur les pédales.
 - Dans une montée, passez à temps à une vitesse plus petite.

- Conduisez en anticipant afin d'éviter des arrêts inutiles. En cas de fortes charges, la consommation d'énergie augmente.
- Ne transportez pas de charges inutiles.

Des soins et un entretien insuffisants peuvent amener une portée de distance plus réduite.

- Utilisez votre vélo électrique de manière soigneuse et respectez toutes les consignes au sujet de l'accu dans ce mode d'emploi.
- Vérifiez régulièrement la pression des pneus.
- Respectez les intervalles de maintenance.

Des températures en dessous de +10 °C pendant le fonctionnement peuvent avoir une influence diminuant la performance de l'accu. Si vous n'utilisez pas votre vélo électrique :

- En cas de températures extérieures réduites, enlevez l'accu du support et entreposez-le (voir section « *Stocker l'accu* » à la page 20).
- Ne le remontez dans le support qu'avant le trajet.

6.4 Rouler avec un accu déchargé

Si la charge de l'accu a été totalement consommée pendant le trajet, vous pouvez utiliser votre vélo électrique comme un vélo normal (voir section « *Indicateur de charge* » à la page 30).

Remarque : L'entraînement s'éteint lorsque l'accu est vide. L'éclairage est encore alimenté en énergie pendant 2 heures.

6.5 Protection contre la surchauffe de l'entraînement



ATTENTION

L'entraînement et l'accu peuvent devenir très brûlants en cas de panne. En cas de contact avec la peau, vous pouvez vous blesser.

Risque de blessure !

- Ne touchez ni l'entraînement ni l'accu.

L'entraînement dispose d'une protection automatique contre les dommages liée à la surchauffe. Lorsque la température de l'entraînement est trop élevée, l'entraînement s'arrête automatiquement.

- Lors de températures extérieures élevées ou de trajets avec de fortes montées, réglez une assistance faible pour éviter que l'entraînement ne chauffe de manière excessive (voir section « *Régler l'assistance* » à la page 40).
- Si l'entraînement s'arrête avec un accu chargé et une vitesse inférieure à 25 km/h, provisoirement, n'utilisez pas le vélo électrique pendant un certain temps pour que l'entraînement refroidisse.
 - Faites contrôler le vélo électrique par votre vélociste si le problème persiste même après avoir laissé refroidir l'entraînement.

7 Remarques concernant l'accu

Votre vélo électrique est équipé d'un accu lithium-ions (Li-Ion) de grande qualité. L'accu Li-Ion est sûr s'il est utilisé conformément aux dispositions.

Les accus Li-Ion possèdent une densité énergétique relativement élevée. La manipulation de ces accus demande donc une attention particulière. Pour votre sécurité, un fonctionnement fiable et une longue durée de vie, tenez donc obligatoirement compte des consignes suivantes :

La recharge partielle n'endommage pas l'accu, il n'y a pas d'effet mémoire. Les recharges partielles sont évaluées par rapport à leur capacité (une charge de 50 % correspond à la moitié d'un demi-cycle de recharge).



AVIS

En raison d'une autodécharge de l'accu due à des raisons techniques, des dommages irréparables pourraient se produire.

Risque d'endommagement !

- Rechargez immédiatement un accu vide.
- Respectez les limites de température de l'accu (voir section « *Données techniques* » à la page 53).
 - Attention, des températures extérieures inférieures à +10 °C peuvent diminuer la puissance de l'accu.

- Tenez compte aussi que l'accu perd de la puissance en raison du vieillissement.
- Tenez compte qu'après une période d'adaptation, vous allez vous habituer à l'assistance électrique. Ceci peut conduire à une perte de puissance ressentie de l'accu.
- En cas de perte de performance sensible ou de durée de fonctionnement sensiblement réduite, adressez-vous à votre vélociste.
- N'effectuez jamais vous-même des modifications sur l'accu.

Remarque : vous trouverez des informations supplémentaires sur l'accu à la section « *Accu* » à la page 26.

7.1 Temps de chargement

En cas d'accu vide, une recharge complète nécessite 4 à 7 heures et demie. La durée du processus de recharge de l'accu dépend des facteurs suivants :

- État de charge de l'accu.
- Température de l'accu et température ambiante.

7.2 Stocker l'accu

Si vous n'utilisez plus l'accu pendant une période prolongée, veuillez l'entreposer comme suit :

- Rechargez l'accu à environ 70 % de sa capacité.
- Pour le stockage, enlevez l'accu de son support et placez-le à un endroit sûr.
- Stockez l'accu de telle manière à ce qu'il ne puisse pas tomber et qu'il ne soit pas accessible aux enfants et animaux.
- Entreposez l'accu si possible dans un endroit sec et bien aéré, à température ambiante.
- Si vous n'utilisez pas l'accu pendant une période prolongée, stockez-le de manière optimale à environ +10 à +20 °C dans un lieu bien ventilé, p. ex. dans la cave.
- Protégez l'accu contre l'humidité et l'eau.
- Veillez à ne pas dépasser les limites inférieures ou supérieures de température de stockage (voir section « *Données techniques* » à la page 53).
- En cas de stockage de plus de 3 mois, rechargez l'accu selon les conditions de stockage tous les trois à six mois. Rechargez ensuite l'accu à env. 70 % de sa capacité.
 - Après avoir effectué le processus de recharge, débranchez toujours le chargeur de l'accu et retirez la fiche secteur de la prise électrique.

7.3 Transporter ou expédier l'accu

Les accus au lithium-ions sont soumis aux exigences de la législation sur les produits dangereux. Les accus non endommagés peuvent être transportés par la route par des utilisateurs privés sans autre obligation.

- En cas de transport commercial, veuillez respecter les exigences spécifiques à l'emballage et au marquage (p. ex., en cas de transport aérien ou d'ordres d'expédition).
- Veuillez vous informer sur le transport de l'accu et sur les emballages de transport appropriés, p. ex., directement auprès de l'entreprise de transport ou de votre vélociste.

Remarque : pour transporter le vélo électrique, lisez la section « *Transport* » à la page 22.

7.4 Surveillance de la température

L'accu est équipé d'une surveillance de la température. La charge est seulement possible dans une plage de température située entre 0 °C et 40 °C. Si l'accu se trouve hors de cette plage de température, trois LED de l'indicateur de charge clignotent.

- Débranchez l'accu du chargeur et laissez-le s'acclimater à la température ambiante.
- Ne raccordez l'accu sur le chargeur que s'il a atteint la température de charge autorisée.



ATTENTION

Les températures au-dessus de 40 °C peuvent causer des blessures sur la peau.

Risque de blessure !

- Si l'opération de charge a été interrompue prématurément, laissez refroidir l'accu.
1. Débranchez la fiche réseau de la prise électrique.
 2. Lorsque l'accu a refroidi, débranchez la fiche de charge de la prise de charge.
 3. Faites contrôler la batterie par votre vélociste.
 - Avant le transport, informez votre vélociste de l'état de l'accu.

8 Remarques concernant l'utilisation

8.1 Informations sur la circulation routière

L'assistance des vélos électriques est efficace jusqu'à une vitesse de 25 km/h. L'exécution technique de votre vélo électrique est conforme à la norme européenne EN 15194 pour vélos à assistance électrique et à la norme pour vélos DIN EN ISO 4210.

- Informez-vous sur les dispositions du Code de la route en vigueur dans votre pays ou région, p. ex., auprès du ministère des Transports.
- Informez-vous toujours sur les contenus modifiés des dispositions en vigueur.

8.2 Domaines d'utilisation de l'accu et du chargeur

Le module d'entraînement, l'accu et le chargeur sont coordonnés entre eux et autorisés exclusivement pour l'utilisation avec votre vélo électrique.

8.3 Assurance

- Vérifiez si les conditions de vos assurances (p. ex., responsabilité civile, assurance mobilière) couvrent suffisamment les sinistres.
- Dans le doute, adressez-vous à votre compagnie d'assurance.

8.4 Éclairage

Votre vélo électrique est équipé d'un éclairage alimenté par accu. Lorsque vous roulez sur la route, l'accu doit toujours être en marche et chargé pour que l'éclairage fonctionne à tout moment.

8.5 Poids total autorisé

L'indication de poids total autorisé pour votre vélo électrique se trouve sur l'autocollant CE. L'autocollant est placé soit sur le tube inférieur soit à l'intérieur de la base arrière.



Fig. : autocollant CE
(à titre d'exemple)

8.6 Exclusion des pièces d'usure

En plus des pièces d'usure mentionnées dans le mode d'emploi du vélo, l'accu – à l'exception des défauts de fabrication – est aussi exclu de la garantie.

8.7 Exclusion de responsabilité

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou de pannes causés par l'utilisation directe ou indirecte du vélo électrique.

9 Transport



AVERTISSEMENT

L'accu lithium-ion est considéré comme bien dangereux et peut être endommagé par des chocs ou coups sans qu'on puisse constater des dommages à l'extérieur.

Risque de court-circuit et d'incendie !

- Si vous transportez votre vélo électrique, retirez l'accu et rangez-le séparément.
 - Transportez l'accu avec un soin particulier.
-
- Afin d'éviter les dangers et les dommages, transportez le vélo électrique comme suit :
 - Retirez l'accu avant le transport (voir section « Transporter ou expédier l'accu » à la page 20).

9.1 En voiture

- Placez l'accu de manière à ce qu'il ne puisse pas glisser pendant le transport ou entrer en collision avec d'autres objets.
- Protégez l'accu par un chargement sécurisé contre des charges de pression et évitez des chocs.
- Entreposez l'accu pour qu'il ne puisse pas être réchauffé par des rayons de soleil ou autres sources de chaleur.

Les forces de freinage et latérales agissant sur le porte-vélos sont plus importantes avec un vélo électrique qu'avec un vélo habituel.

- Testez si votre porte-vélos convient au vélo électrique.
- Demandez à votre vélociste un porte-vélos adapté à votre vélo électrique.

9.2 Avec d'autres moyens de circulation

Pour le transport de vélos électriques avec accu, il faut respecter les directives particulières qui sont sans cesse complétées et actualisées. Indépendamment du moyen de circulation pour le transport, ces directives peuvent différer entre elles.

- Avant le début du voyage, informez-vous à temps auprès de la compagnie ferroviaire, aérienne ou de ferries pour connaître les dispositions en vigueur relatives au transport de vélos électriques. Ayez les Données techniques à portée de main.

9.3 Expédition

- Si vous expédiez votre vélo électrique, envoyez l'accu séparément et bien emballé dans une caisse de transport appropriée (voir section « *Transporter ou expédier l'accu* » à la page 20).

10 Mise en service

10.1 Avant chaque sortie

- Contrôlez votre vélo électrique conformément à la section « *Instructions de contrôle* » à la page 25 de ce mode d'emploi et dans le mode d'emploi de votre vélo.



ATTENTION

En cas d'erreur de manipulation, le vélo électrique pourrait se comporter différemment de ce qui est prévu.

Risque de blessure !

- Avant de procéder à la première mise en marche, lisez intégralement le chapitre « *Commande* ».
- Avant d'effectuer votre premier trajet, chargez entièrement l'accu (voir chapitre « *Commande* » à la page 26).

10.2 Le premier trajet

- Exercez-vous à manipuler et à utiliser le vélo sur une surface hors de la circulation publique.
 - Exercez-vous sur une surface plate et solide, avec une bonne adhérence.
- 1. Sur le module de commande, sélectionnez l'assistance la plus faible (voir chapitre « *Régler l'assistance* » à la page 40).
- 2. Démarrez lentement.
- 3. Actionnez les freins avec prudence et habituez-vous au freinage.
- 4. Lorsque vous pouvez actionner les freins en toute sécurité, habituez-vous à l'assistance entièrement automatique.
- 5. Lorsque vous pouvez rouler en toute sécurité, répétez la phase d'accoutumance avec le test de freinage à d'autres niveaux de roulage.
- 6. Exercez-vous à utiliser l'aide à la poussée (voir section « *Aide à la poussée* » à la page 41).

10.3 Instructions de contrôle

1. Vérifiez si la serrure de l'accu est verrouillée.
2. Vérifiez si l'accu présente d'éventuels dommages (contrôle visuel).
3. Vérifiez si l'entraînement présente d'éventuels dommages (contrôle visuel).
4. Vérifiez si les câbles et les connecteurs sont endommagés et s'ils sont bien fixés (contrôle visuel).
 - Si vous découvrez des pièces manquantes ou endommagées, n'utilisez pas le vélo électrique.
 - Faites réparer le vélo électrique par votre vélociste.

10.4 Préparatifs

1. Lisez intégralement le mode d'emploi avant de mettre le vélo électrique en service.
2. Préparez l'accu et le chargeur pour la mise en service de votre vélo électrique.

10.4.1 Accu



AVIS

Si, avant la mise en service, l'accu n'est pas totalement chargé, la charge nominale de l'accu baisse.

Risque d'endommagement !

- Avant la mise en service, chargez l'accu jusqu'à ce que l'indicateur de charge sur l'accu s'éteigne.

10.4.2 Chargeur

1. Lisez les indications figurant sur la plaque d'identification.
 - Si les indications ne correspondent pas avec la tension d'alimentation, n'utilisez pas le chargeur.
2. Insérez la fiche de l'appareil dans la prise secteur du chargeur (cf. fig. « Chargeur »).
3. Avant de brancher le chargeur sur l'alimentation électrique, lisez la section « Charger l'accu » à la page 31.

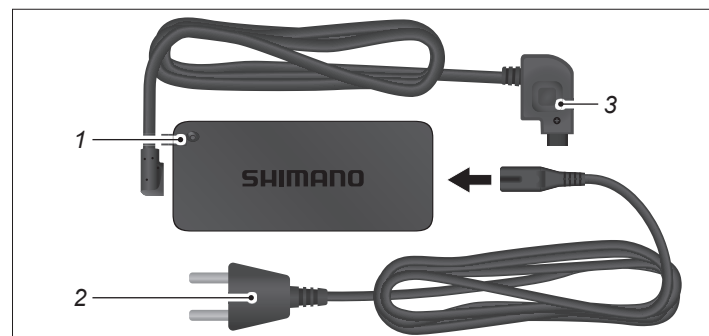


Fig. : Chargeur

1 LED

2 Fiche secteur

3 Fiche de charge

11 Commande

11.1 Accu

11.1.1 Retirer l'accu

AVIS

Le système électronique pourrait être endommagé.

Risque d'endommagement !

- Éteignez toujours le vélo électrique avant de retirer l'accu de son support.

1. Éteignez le vélo électrique (voir chapitre « *Éteindre le vélo électrique* » à la page 35).
2. Tenez l'accu par la poignée.
3. Introduisez la clé dans la serrure de l'accu (cf. fig. « *Accu de cadre* », fig. « *Accu de cadre Tube* » ou fig. « *Accu de cadre Tube avec cache* »).
4. Accu de cadre :
 - Pour ouvrir la serrure, tournez la clé dans le sens anti-horaire.
 - Basculez d'abord l'accu de cadre sur le côté, puis tirez-le par le haut pour le sortir du support (cf. fig. « *Retirer l'accu* »).
 - Tirez l'accu de cadre vers l'arrière pour le sortir du support.

5. Accu de cadre Tube :

- Si votre vélo électrique possède un cache, déverrouillez-le et retirez-le (voir figure « *Accu de cadre Tube avec cache* » ou « *Verrouillage du cache* »).

Remarque : en cas de verrouillage à fente rotative, vous pouvez utiliser la clé ou un tournevis plat. Veillez toutefois à ne pas insérer la clé trop profondément dans la fente afin d'éviter d'endommager le verrouillage. Si vous sentez une résistance, retirez légèrement la clé. Tournez-la de 45° maximum dans le sens anti-horaire.

- Sécurisez l'accu d'une main (voir figure « *Retirer l'accu de cadre Tube* »).
 - Pour ouvrir la serrure, tournez la clé de 45° maximum dans le sens anti-horaire. L'accu tombe dans le support de retenue.
 - Poussez le support de retenue vers le haut, puis faites basculer l'accu jusqu'à ce que vous puissiez le retirer du cadre (cf. fig. « *Retirer l'accu* » ou fig. « *Détacher le support de retenue* »).
 - Retirez l'accu du support inférieur en le sortant par le haut.
6. Afin d'éviter tout dommage, retirez la clé de la serrure.

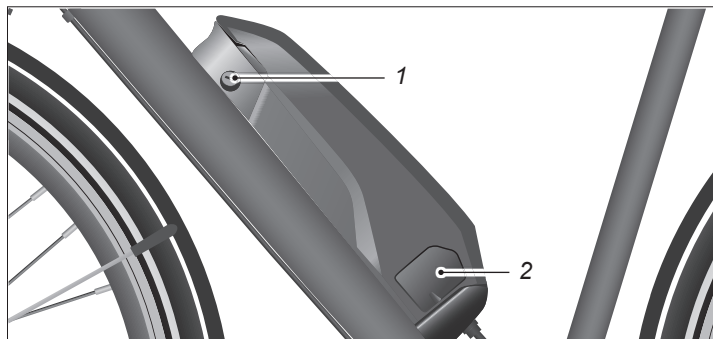


Fig. : Accu de cadre

1 Serrure

2 Prise de charge

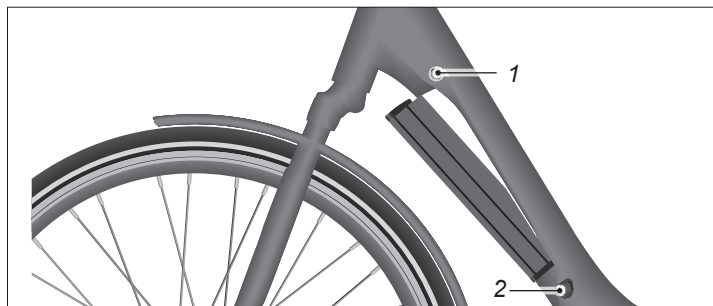


Fig. : Accu de cadre Tube

1 Serrure

2 Prise de charge

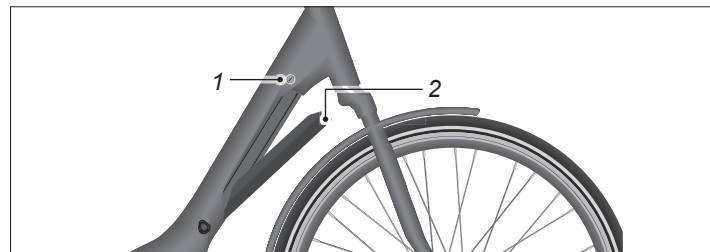


Fig. : Accu de cadre Tube avec cache

1 Serrure

2 Cache

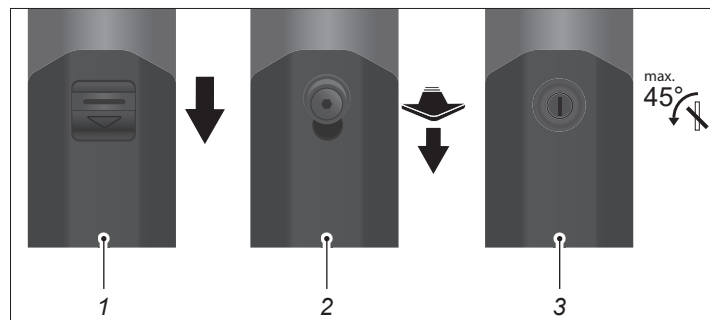


Fig. : Verrouillage du cache (en fonction du modèle)

1 Verrouillage coulissant

3 Verrouillage à fente rotative

2 Verrouillage à pêne

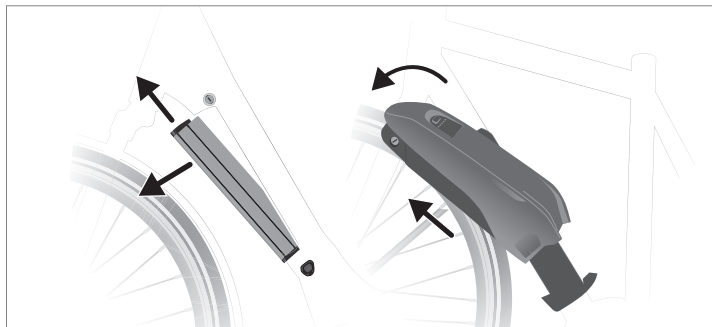


Fig. : retirer l'accu

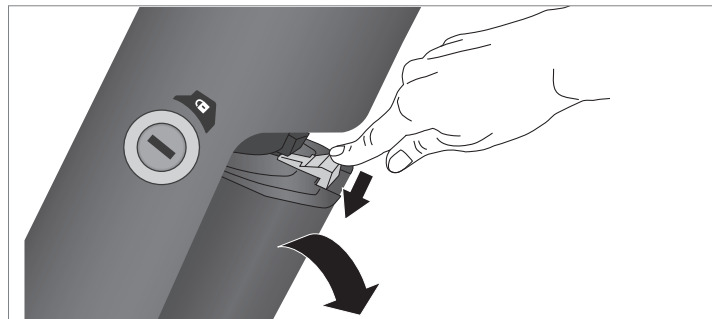


Fig. : Détacher le support de retenue

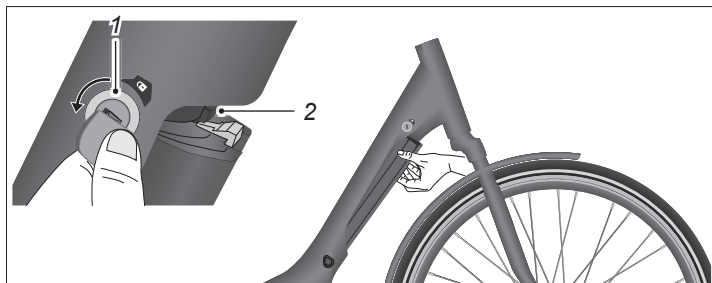


Fig. : retirer l'accu de cadre Tube

1 Serrure

2 Support de retenue

11.1.2 Mettre en place l'accu

Remarque : l'accu peut aussi être mis en place lorsque la serrure est verrouillée.

1. Accu de cadre :

- Introduisez l'accu de cadre par le haut dans le support, de manière à ce que l'encoche sur l'accu et le taquet sur le support de l'accu coïncident.
- Placez l'accu sur le support et basculez-le vers la droite jusqu'à ce qu'il s'enclenche en émettant un clic (cf. fig. « Insérer l'accu de cadre »).
- Fermez la serrure et retirez la clé de la serrure après l'avoir verrouillée.

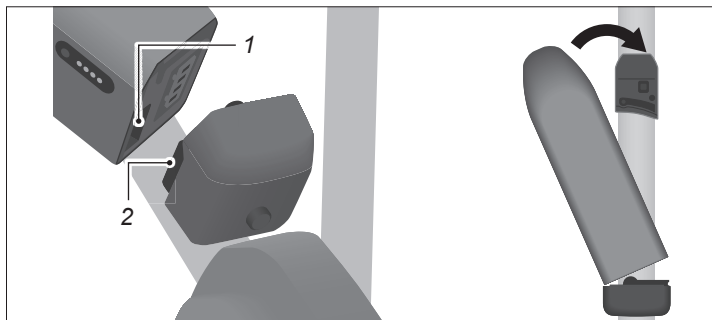


Fig. : insérer l'accu de cadre

1 Encoche

2 Taquet

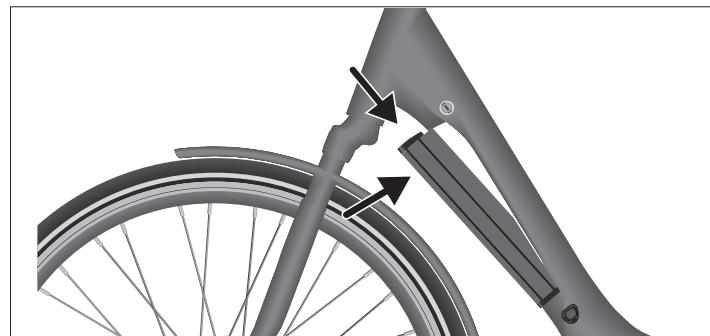


Fig. : insérer l'accu de cadre Tube

2. Accu de cadre Tube :

- Placez l'accu avec les contacts dans la fixation inférieure du cadre.
- Enfoncez l'accu en butée dans le support supérieur jusqu'à ce qu'il s'emboîte de manière perceptible et audible (voir figure « *Mettre en place l'accu de cadre Tube* »).
- Fermez la serrure et retirez la clé de la serrure après l'avoir verrouillée.
- Si votre vélo électrique possède un cache, insérez-le et verrouillez-le (voir figure « *Verrouillage du cache* »).

11.1.2.1 Bloquer l'accu



AVERTISSEMENT

La serrure pourrait s'ouvrir. L'accu pourrait tomber de son support et être endommagé.

Risque de dommages pouvant provoquer un incendie !

- Vérifiez si l'accu est bien fixé dans son support.

1. Lorsque vous avez mis l'accu en place, retirez la clé de la serrure.
2. Saisissez l'accu par la poignée et assurez-vous qu'il soit impossible de le sortir.

11.1.3 Indicateur de charge

L'accu est équipé d'un indicateur de charge sur sa partie supérieure (cf. fig. « Touche marche/arrêt et indicateur de charge »).

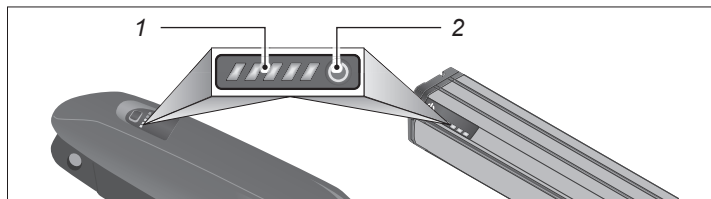


Fig. : touche marche/arrêt et indicateur de charge

1 Indicateur de charge

2 Touche marche/arrêt

Si une LED clignote, alors la charge de l'accu pour l'entraînement est consommée. L'entraînement est désactivé.

11.1.4 Contrôler la charge de l'accu

11.1.4.1 Accu retiré

1. Appuyez pendant 2 secondes sur la **touche**  de l'accu (cf. fig. « Touche marche/arrêt et indicateur de charge »).
2. Lisez la charge de l'accu sur l'indicateur de charge de l'accu (cf. fig. « Recharge partielle »).

1 LED clignote :		0 % de charge
1 LED allumée :	1 à	20 % de charge
2 LED allumées :	21 à	40 % de charge
3 LED allumées :	41 à	60 % de charge
4 LED allumées :	61 à	80 % de charge
5 LED allumées :	81 à	100 % de charge

3. Veuillez lire le chapitre « Estimation de la charge de l'accu » à la page 31.

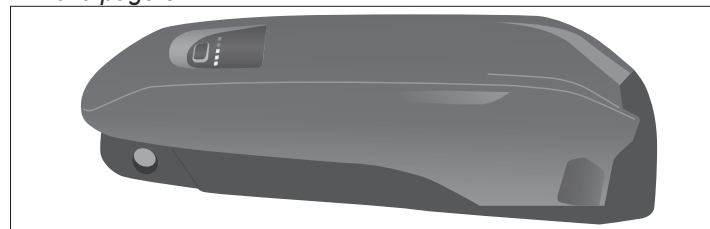


Fig. : recharge partielle

11.1.4.2 Accu mis en place

1. Appuyez sur la **touche** , de l'accu ou à l'écran (cf. fig. « *Touche marche/arrêt et indicateur de charge* »)
2. Lisez la charge de l'accu qui s'affiche à l'écran (cf. chapitre « *Affichages standard* » à la page 35).

11.1.5 Estimation de la charge de l'accu

Si aucune LED de l'indicateur de charge n'est allumée, alors l'accu est soit vide, soit éventuellement endommagé.

- Rechargez l'accu (cf. chapitre « *Charger l'accu* » à la page 31).

Si au moins une LED est allumée, mais pas toutes les LED de l'indicateur de charge, alors l'accu n'est pas complètement chargé.

- Avant de l'utiliser pour la première fois, chargez totalement l'accu (cf. chapitre « *Charger l'accu* » à la page 31).

Lorsque toutes les LED sont allumées, l'accu est totalement chargé.

11.1.6 Charger l'accu



AVERTISSEMENT

Si, pendant l'opération de charge, vous constatez de la chaleur, une odeur ou des dommages :

Risque d'incendie et de blessure !

- Ne respirez pas les gaz qui s'échappent.
- Ne touchez ni le chargeur ni l'accu.
- Débranchez la fiche secteur du chargeur de la prise électrique.



AVIS

Si le processus de recharge de l'accu dure trop longtemps, alors l'accu est peut-être endommagé.

Risque d'endommagement !

- Si le procédé de recharge dure trop longtemps, débranchez l'accu du chargeur et adressez-vous à votre vélociste.



AVIS

Si l'accu n'est pas totalement déchargé après la première charge, la capacité nominale diminue.

Risque d'endommagement !

- Après la première charge, utilisez l'accu jusqu'à ce qu'il soit totalement déchargé.
- Rechargez ensuite totalement l'accu.

Le chargement de l'accu se fait lorsque l'accu est en place sur le vélo électrique ou lorsqu'il est retiré.

- Rechargez l'accu uniquement dans des locaux à l'abri de l'humidité.
- Supprimez les éventuelles saletés sur la prise de charge et sur les contacts avec un chiffon sec.
- Rechargez l'accu uniquement en le surveillant.

1. Préparez le chargeur (cf. chapitre « *Chargeur* » à la page 25).
2. Posez l'accu sur une surface propre, solide et non inflammable.
3. Branchez la fiche de charge dans la prise de charge de l'accu de façon à ce que le repère sur la fiche de charge soit orienté vers la partie supérieure de l'accu (cf. fig. « *Port de charge sur l'accu* »).
 - Lorsque la LED sur le chargeur clignote, débranchez la fiche de charge de l'accu.
 - Débranchez la fiche réseau de la prise électrique.
 - Veuillez lire le chapitre « *Chargeur* » à la page 51.

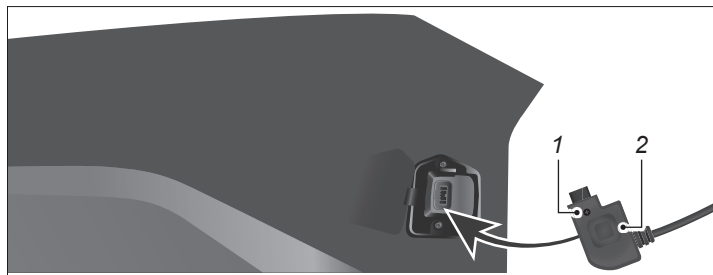


Fig. : port de charge sur l'accu

1 Repère positif

2 Fiche de charge

4. Surveillez le processus de recharge.
Les LED sur l'indicateur de charge de l'accu sont allumées et/ou clignotent comme suit en fonction de l'état de charge :

1. LED clignote :		0 à 20 % de charge
1. LED allumée,	2. LED clignotent :	21 à 40 % de charge
2. LED allumées,	3. LED clignotent :	41 à 60 % de charge
3. LED allumées,	4. LED clignotent :	61 à 80 % de charge
4. LED allumées,	5. LED clignotent :	81 à 99 % de charge
5. LED allumées :		100 % de charge
1. LED clignote,	2. LED allumées :	Défaut de charge

Retirez la fiche de charge de l'accu.

- Débranchez la fiche réseau de la prise électrique.
- Veuillez lire le chapitre « *Chargeur* » à la page 51.

Lorsque l'accu est totalement chargé, la LED du chargeur s'éteint au bout de 1 heure environ.

Le processus de recharge prend fin automatiquement. Concernant les temps de charge, veuillez consulter les données techniques (cf. chapitre « *Données techniques* » à la page 53).

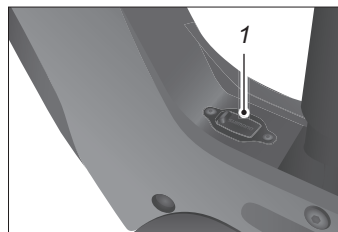


Fig. : Fig. prise de charge de l'accu (à titre d'exemple)

Selon le modèle, la prise de charge se trouve soit sur la partie supérieure du cadre, soit sur sa partie inférieure.

1 prise de charge

- Si, une fois le temps de charge indiqué dans les Données techniques écoulé, l'accu n'est pas entièrement rechargé, veuillez lire le chapitre « *Recherche de défauts* » à la page 47.

5. Lorsque l'accu est totalement chargé, retirez la fiche de charge de l'accu.
6. Débranchez la fiche réseau de la prise électrique.

Remarque : vous pouvez aussi arrêter le processus de recharge même si l'accu n'est pas totalement chargé, en vue de son stockage par exemple (cf. chapitre « Stocker l'accu » à la page 20).

11.2 Vélo électrique



ATTENTION

En cas d'erreur de manipulation, le vélo électrique pourrait se comporter différemment de ce qui est prévu.

Risque de blessure !

- Avant de procéder à la première mise en marche, lisez intégralement le chapitre « Commande » à la page 26.



AVIS

Une erreur de commande peut causer des dysfonctionnements et des dommages.

Risque d'endommagement !

- Une fois le processus de recharge terminé, attendez une minute avant de mettre le vélo électrique en marche.

11.2.1 Écrans

Selon le modèle, différents écrans peuvent être montés. Vérifiez le type d'écran intégré à votre vélo électrique en vous aidant de la fig. « Écrans ».

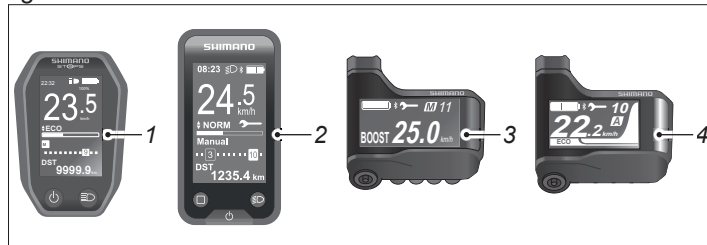


Fig. : écrans (à titre d'exemple)

- | | |
|---------------|------------------|
| 1 Écran E6010 | 3 Écran E7000 |
| 2 Écran E6100 | 4 Écran SC-EM800 |

11.2.1.1 Retirer/insérer l'écran

L'écran E6010 et l'écran E6100 peuvent être retirés, puis réinsérés dans leur support respectif. Ce n'est pas le cas des écrans E7000 et SC-EM800, lesquels ne sont pas amovibles.

- Pour retirer l'écran, appuyez sur le taquet et poussez l'écran vers l'avant ; reportez-vous à la fig. « Retirer/insérer les écrans E6010 et E6100 »).
- Pour réinsérer l'écran, poussez-le par l'avant dans le support jusqu'à ce qu'il s'enclenche en émettant un clic.



Fig. : retirer/insérer les écrans E6010 et E6100

11.2.2 Mettre en marche le vélo électrique

Remarque : à la mise en marche, n'appuyez pas sur les pédales.

- Avant d'allumer le vélo électrique, assurez-vous que l'accu est chargé et correctement inséré (cf. chapitre « Accu » à la page 26).
- Pour mettre en marche le vélo électrique, appuyez pendant 2 secondes sur la touche  de l'accu (cf. fig. « Touche marche/arrêt »). Les cinq LED sur l'accu s'allument et l'écran se met en marche.

Si votre vélo électrique est équipé d'un écran E6010 ou d'un écran E6100, vous pouvez utiliser ces derniers pour mettre en marche votre vélo.

- Appuyez pendant 2 secondes sur la touche  de l'écran pour mettre en marche le vélo électrique (cf. fig. « Écrans »).

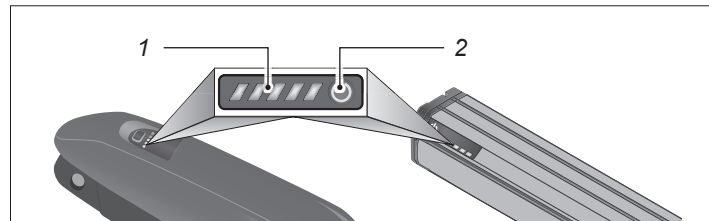


Fig. : touche marche/arrêt

1 Indicateur de charge

2 Touche marche/arrêt

Remarque : lorsque l'accu est inséré, sa charge ne s'affiche qu'à l'écran (cf. chapitres « Contrôler la charge de l'accu » à la page 30 et « Affichages standard » à la page 35).

11.2.3 Utiliser l'entraînement

L'entraînement est activé dès que le système est allumé et que vous appuyez sur les pédales (sauf dans la fonction « Aide à la poussée »).

Remarque : lorsque la charge de l'accu est faible, l'aide est automatiquement réduite pour augmenter l'autonomie. Dès que vous arrêtez de pédaler ou dès que vous avez atteint une vitesse de 25 km/h, l'assistance par entraînement du vélo électrique s'arrête.

L'entraînement est automatiquement réactivé dès que vous pédalez et que la vitesse passe en dessous de 25 km/h. Au-delà de 25 km/h, vous pouvez vous servir de votre vélo électrique comme d'un vélo normal.

11.2.4 Éteindre le vélo électrique

- Pour éteindre votre vélo électrique, appuyez sur la touche **Ö** située sur l'écran E6010, sur l'écran E6100 ou sur l'accu.
- Si votre vélo électrique est équipé d'un écran E7000 ou d'un écran SC-EM800, vous ne pourrez éteindre votre vélo qu'au niveau de l'accu.
- **Remarque** : après un certain temps sans utilisation, le système du vélo électrique s'éteint automatiquement.

11.2.5 Modules de commande

- Effectuez les réglages du vélo électrique avec les touches sur le module de commande.

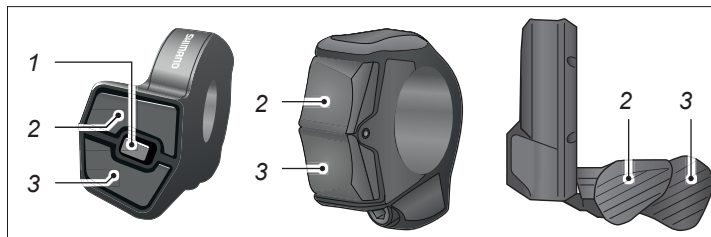


Fig. : modules de commande (à titre d'exemple)

- 1 Touche 1 : commande des menus
- 2 Touche 2 : augmenter la vitesse/l'assistance
- 3 Touche 3 : réduire la vitesse/l'assistance

11.2.6 Affichages standard

11.2.6.1 Affichage de l'accu

L'affichage de l'accu indique, de la même manière que l'indicateur de charge sur l'accu retiré, l'état de la charge de l'accu. Chaque segment allumé correspond à environ 20 % de la charge de l'accu (cf. chapitre « Contrôler la charge de l'accu » à la page 30).

Si la charge pour l'assistance de l'entraînement est totalement consommée, alors l'assistance est désactivée en douceur. L'éclairage continue d'être alimenté en énergie pendant environ 2 heures par la réserve de l'accu.

10.2.6.2 Contenus affichés à l'écran

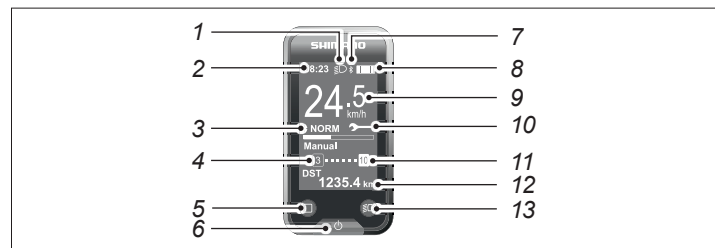


Fig. : écran E6100

- | | |
|--------------------------|---|
| 1 Symbole de l'éclairage | 8 Affichage de l'accu |
| 2 Heure | 9 Vitesse |
| 3 Assistance | 10 Indicateur des intervalles d'entretien |
| 4 Rapport de vitesse* | 11 Vitesse enclenchée |
| 5 Touche de fonction | 12 Données de trajet |
| 6 Touche marche/arrêt | 13 Touche de l'éclairage |

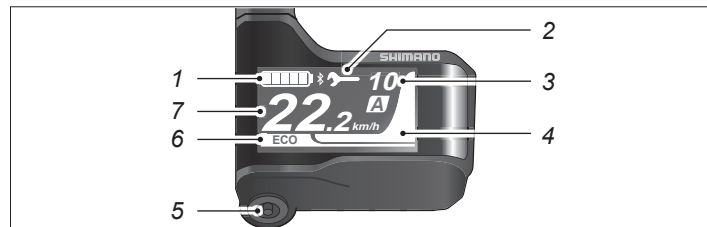


Fig. : écran SC-EM800

- | | |
|--|-----------------------|
| 1 Affichage de l'accu | 4 Niveau d'assistance |
| 2 Indicateur des intervalles d'entretien | 5 Touche de fonction |
| 3 Rapport de vitesse* | 6 Assistance |
| | 7 Vitesse |

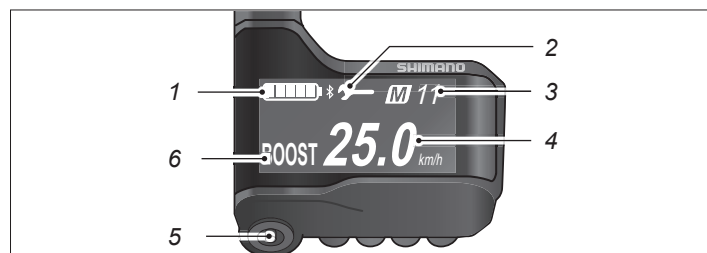


Fig. : écran E7000

- | | |
|--|----------------------|
| 1 Affichage de l'accu | 4 Vitesse |
| 2 Indicateur des intervalles d'entretien | 5 Touche de fonction |
| 3 Rapport de vitesse* | 6 Assistance |

* Uniquement pour les modèles équipés d'un dérailleur électronique / moyeu à vitesses intégrées électronique.

Assistance : Indique l'assistance sélectionnée.

- Pour sélectionner ou désactiver l'assistance, veuillez lire le chapitre « Régler l'assistance » à la page 40.

Vitesse au démarrage : indique la vitesse choisie dans le réglage du menu « Mode démarrage ».

- Pour sélectionner ou désactiver le « Mode démarrage », veuillez lire le chapitre « Réglages par menu » à la page 37.

Vitesse actuelle : indique la vitesse actuellement engagée (uniquement pour les modèles avec dérailleuse électronique).

Heure : indique l'heure (cf. chapitre « Régler l'heure » à la page 39).

Vitesse : Indique la vitesse actuelle.

- Pour modifier l'unité (km/h), veuillez lire le chapitre « Réglages par menu » à la page 37.

11.2.7 Réglages par menu

Remarque : le vélo électrique peut également être utilisé sans les réglages suivants.

11.2.7.1 Afficher le menu des réglages

Remarque : le « Menu des réglages » ne peut être affiché que si le vélo électrique est à l'arrêt.

1. Mettez le vélo électrique sur la béquille.
2. Pour mettre en marche le vélo électrique, appuyez pendant 2 secondes sur la touche  de l'accu ou veuillez lire le chapitre « Mettre en marche le vélo électrique » à la page 34.

3. Pour afficher le « Menu des réglages », appuyez simultanément sur la **touche 2** et la **touche 3** du module de commande pendant 2 secondes (cf. fig. « Module de commande »).

11.2.7.2 Sélectionner un point de menu

1. Sélectionnez un point de menu à l'aide de la **touche 2** ou de la **touche 3** (cf. fig. « Point de menu des réglages » et chapitre « Réglages par menu » à la page 37).
2. Appuyez sur la **touche 1** ou sur la touche de fonction pour confirmer votre choix.



Fig. : point de menu des réglages

1 écran E6010

2 écran E6100

3 écran E7000

4 écran SC-EM800

11.2.7.3 Sélectionner le réglage

1. Sélectionnez un réglage à l'aide de la **touche 2** ou de la **touche 3** (cf. fig. « Sélectionner le réglage »).
2. Appuyez sur la **touche 1** ou sur la touche de fonction pour confirmer votre choix.
Le réglage est sélectionné et l'écran principal s'affiche.



Fig. : sélectionner le réglage

1 écran E6010

3 écran E7000

2 écran E6100

4 écran SC-EM800

11.2.7.4 Quitter le menu des réglages

1. Pour passer du « Menu des réglages » à l'écran principal, sélectionnez le point de menu « Quitter » à l'aide de la **touche 2** ou de la **touche 3** (cf. chapitre « Réglages par menu » à la page 37).
2. Appuyez sur la **touche 1** ou sur la touche de fonction pour confirmer votre choix.

11.2.7.5 Menu des réglages

Point de menu	Réglages	Description
Effacer	Quitter	Retour au menu
	Trajet	Efface TRAJET, TEMPS, Ø km/h et MAX ¹⁾
	Réglage par défaut	Réinitialise « Rétroéclairage », « Signal », « Unité » et « Langue » sur les réglages d'usine
Heure	00:00	Régler l'heure
Mode démarrage ²⁾	OFF	ARRÊT
	2	Si une vitesse plus élevée est sélectionnée, alors, après s'être arrêté, le dérailleur est réglé sur la vitesse réglée ici. - N'appuyez pas sur la pédale.
	3	
	4	
	5	

Point de menu	Réglages	Description
Rétroéclairage	Allumé	Réglage d'usine
	Éteint	
	Manuel	Le rétroéclairage est allumé et éteint avec l'éclairage
Luminosité	1 à 5	Réglage d'usine : 3
Signal (tonalité des touches)	Activé	Réglage d'usine
	Désactivé	
Unité	km (kilomètre)	Réglage d'usine
	mile (mille)	
Langue	Anglais	Réglage d'usine
	Français	
	Allemand	
	Néerlandais	
	Italien	
	Espagnol	
Option des couleurs	noir / blanc	Réglage d'usine : blanc
Régler ²⁾		Configuration – uniquement pour le vélociste
Quitter		Sortir du menu

- 1) Reportez-vous au chapitre « Données de conduite » à la page 40.
- 2) Uniquement en combinaison avec le dérailleur électronique « Di2 ».

11.2.7.6 Régler l'heure

1. Sélectionnez le point de menu « Heure » avec la **touche 2** ou la **touche 3**.
2. Appuyez sur la **touche 1** ou sur la touche de fonction pour confirmer votre choix.
3. Avancez ou reculez l'heure avec la **touche 2** ou la **touche 3** (cf. fig. « Régler l'heure »).

Remarque : un appui long sur la **touche 2** ou la **touche 3** permet de faire défiler rapidement les nombres.



Fig. : régler l'heure

1 écran E6010

2 écran E6100

3 écran E7000

4 écran SC-EM800

4. Appuyez sur la **touche 1** ou sur la touche de fonction.
5. Avancez ou reculez les minutes avec la **touche 2** ou la **touche 3**.
6. Appuyez sur la **touche 1** ou sur la touche de fonction pour confirmer le réglage.

L'heure est réglée et l'écran principal s'affiche.

11.2.8 Régler l'assistance

- À l'arrêt ou en roulant, réglez la puissance d'assistance de l'entraînement du vélo électrique pendant que vous pédalez.
- Avec la **touche 2** ou la **touche 3**, paramétrez l'un des niveaux de conduite suivants (cf. *fig. « Modules de commande »*).

Élevé/BOOST : assistance puissante pour une conduite sportive sur des trajets montagneux, ainsi que pour une conduite en ville.

NORMAL/TRAIL : assistance régulière pour les tournées avec une grande autonomie.

ECO : assistance efficace pour une efficacité maximale et une autonomie maximale.

ARRÊT : l'entraînement est désactivé. Vous pouvez rouler avec le vélo électrique comme avec un vélo normal.

MARCHE À PIED : l'aide à la poussée est activée (cf. chapitre « Aide à la poussée » à la page 41).

11.2.9 Données de conduite

Remarque : les données de conduite TRAJET, TEMPS, Ø km/h et MAX peuvent être effacées et/ou réinitialisées dans le point de menu « Effacer ». Ces informations ne peuvent être effacées qu'ensemble (cf. « Réglages par menu » à la page 37).

- Appuyez sur la **touche 1** ou sur la touche de fonction jusqu'à ce que la fonction souhaitée s'affiche à l'écran.

Vitesse actuelle : uniquement avec dérailleur électronique.

Vitesse au démarrage : uniquement avec dérailleur électronique.

TRAJET : le trajet depuis que le dernier « TRAJET » a été effacé (cf. chapitre « Réglages par menu » à la page 37).

TOTAL : le kilométrage total depuis la mise en service.

RAYON : l'autonomie restante (valeur estimée). Effacer l'affichage de l'accu et les éventuels autres affichages lorsque « RAYON » s'affiche. Lorsque l'aide à la poussée est activée, « -- » s'affiche.

RAYON (élevé/normal/eco) : Affichage de l'autonomie restante en conservant les mêmes conditions (valeurs estimées).

TEMPS : temps de roulage depuis que le dernier « TRAJET » a été effacé.

Ø km/h : vitesse moyenne depuis que le dernier « TRAJET » a été effacé.

MAX : vitesse maximale depuis que le dernier « TRAJET » a été effacé.

11.2.10 Éclairage



AVERTISSEMENT

Si vous allumez ou éteignez l'éclairage pendant que vous roulez, vous ne pouvez pas vous concentrer sur la circulation routière.

Risque d'accident et de blessure !

- Actionnez l'éclairage uniquement à l'arrêt.

Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre éclairage doit satisfaire aux réglementations régionales et nationales en vigueur.

- Respectez et suivez les réglementations régionales et nationales en vigueur en matière d'équipement d'éclairage.
 - Avant d'effectuer votre premier trajet, renseignez-vous à ce sujet. Au besoin, équipez votre vélo pour être en conformité avec ces prescriptions. À ce propos, veuillez vous adresser à votre vélociste.

Remarque : L'entraînement s'éteint lorsque l'accu est vide. L'éclairage est encore alimenté en énergie pendant 2 heures.

Votre vélo électrique est équipé d'un éclairage alimenté par accu.

- Pour allumer l'éclairage, appuyez sur la **touche 1** du module de commande ou sur la **touche d'éclairage** de l'écran. Sur les écrans E6100 et E6010, le symbole lumineux s'allume (cf. fig. « Éclairage »).

- Pour éteindre l'éclairage, appuyez de nouveau sur la **touche 1** du module de commande ou sur la **touche d'éclairage** de l'écran. Le symbole lumineux disparaît de l'écran (cf. fig. « Éclairage »).

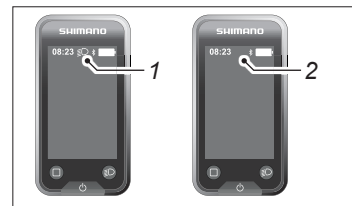


Fig. : éclairage

Remarque : les écrans E7000 et SC-EM800 ne vous donneront aucune information sur l'état de l'éclairage.

- 1 Allumé
2 Éteint

11.2.11 Aide à la poussée



ATTENTION

En cas de mauvaise utilisation, vous risquez de vous prendre les membres dans les pièces mobiles.

Risque de blessure !

- Utilisez l'aide à la poussée exclusivement en poussant le vélo électrique.
- Utilisez l'aide à la poussée uniquement sur une surface plate et solide.
- Utilisez l'aide à la poussée lorsque le vélo électrique est sur ses deux roues.

L'aide à la poussée vous facilite la poussée du vélo électrique. La vitesse avec cette fonction dépend de la vitesse passée et peut atteindre 6 km/h max. Plus le rapport sélectionné est petit, plus la vitesse est réduite.

Remarque : L'aide à la poussée s'éteint automatiquement au bout d'une minute sans utilisation.

Mettez-vous à côté du vélo électrique et saisissez le guidon avec les deux mains.

1. Relevez la béquille.
2. Avec la **touche 2** ou la **touche 3**, réglez l'assistance sur « ARRÊT » (cf. chapitre « Régler l'assistance » à la page 40).
3. Appuyez sur la **touche 3** jusqu'à ce qu'apparaisse « MARCHÉ À PIED » à l'écran. L'aide à poussée est activée.
4. Appuyez sur la **touche 3** et maintenez-la enfoncée. L'aide à la poussée est en marche et le vélo avance de lui-même.

L'aide à la poussée s'arrête dès qu'un des événements suivants survient :

- Relâchez la **touche 3**.
- Les roues du vélo électrique sont bloquées (en cas de freinage ou de heurt contre un obstacle, par exemple).
- La vitesse dépasse 6 km/h.

11.2.12 Passage automatique/manuel

Si un module de commande est monté sur la poignée droite de votre guidon, il vous est alors possible de passer du mode changement de vitesse manuel au mode changement de vitesse automatique.

- Appuyez simultanément sur la **touche 2** et la **touche 3** du module de commande situé sur la poignée droite.

L'écran principal affiche le mode.



Fig. : écran principal de l'écran E6100

- | | |
|-------------|-------------|
| 1 Affichage | 2 Affichage |
| AUTOMATIQUE | MANUEL |

En mode automatique, les vitesses sont passées automatiquement.

En mode manuel, les vitesses se passent à l'aide de la **touche 2** et de la **touche 3** du module de commande situé sur la poignée droite.

12 Réglages

12.1 Dérailleur Di2

Si le vélo est exposé à un choc violent (une chute, par exemple), la connexion entre l'entraînement et le dérailleur Di2 est interrompue. Pour remettre en service le dérailleur Di2, vous devez d'abord le réinitialiser.

1. Mettez le vélo électrique sur la béquille.
2. Pour allumer le vélo électrique, appuyez pendant 2 secondes sur la touche **Ö** de l'accu.
3. Pour afficher le « Menu des réglages », appuyez simultanément sur la **touche 2** et la **touche 3** du module de commande pendant 2 secondes.
4. Sélectionnez le point de menu « Réinitialiser le dérailleur » avec la **touche 2** ou la **touche 3**.
5. Confirmez votre choix en appuyant sur la **touche 1** ou la touche de fonction.
6. Avec la **touche 2** ou la **touche 3**, sélectionnez
 - « OK » pour réinitialiser le dérailleur
 - ou « Annuler » si vous ne souhaitez pas le réinitialiser (cf. fig. « Réinitialiser le dérailleur »).
7. Confirmez votre choix en appuyant sur la **touche 1** ou la touche de fonction.
8. Faites tourner les pédales pour débloquer le dérailleur (cf. fig. « Réinitialiser le dérailleur »).



Fig. : réinitialiser le dérailleur

13 Capteur de vitesse

Si l'aimant de rayons glisse sur les rayons, il n'est pas détecté par le capteur de vitesse. Sur l'affichage apparaît le message d'avertissement « W011 ».

- Si le message d'avertissement « W011 » apparaît ou si l'aimant de rayons a glissé, réglez celui-ci :
 1. Desserrez la vis de l'aimant de rayon.
 2. Ajustez l'aimant de rayon sur le rayon de manière à ce qu'il passe dans la bonne position devant le capteur de vitesse (cf. fig. « Capteur de vitesse »).
 3. Resserrez la vis.
 4. Si le message d'avertissement « W011 » ne disparaît pas, veuillez vous adresser à votre vélociste.

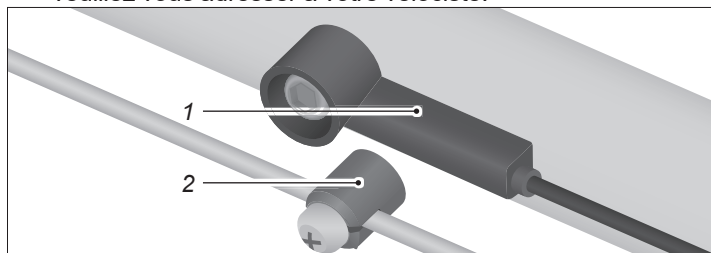


Fig. : Capteur de vitesse

1 Capteur

2 Aimant de rayon

14 Entretien



AVERTISSEMENT

Lors de travaux de soin, d'entretien et de réparation, il existe un risque par le courant électrique.

Risque de choc électrique et de court-circuit !

- Assurez-vous que la fiche secteur du chargeur a bien été retirée de la prise électrique.
- Retirez l'accu.
- Ne nettoyez pas les composants avec de l'eau ou autres liquides.
- N'utilisez aucun nettoyeur à haute pression ni jet d'eau.



ATTENTION

L'entraînement et l'accu peuvent chauffer pendant leur utilisation. En cas de contact avec la peau, vous pouvez vous blesser.

Risque de blessure !

- Laissez refroidir l'entraînement et l'accu avant de faire leur entretien.

Un entretien régulier est garant de la sécurité et de la fiabilité de votre vélo électrique.

Essayez les composants du vélo électrique avec un chiffon légèrement humide.

- Utilisez un produit de nettoyage doux.
- Vérifiez si toutes les conduites électriques, les connecteurs et les contacts ne sont pas endommagés et sont propres (contrôle visuel).
 - Faites remplacer les composants endommagés ou corrodés par votre vélociste.
- Évitez toute pénétration d'humidité ou de saleté dans les contacts.

15 Remarques concernant la clé

- Notez le(s) numéro(s) de clé qui est/sont gravé(s) sur celle(s)-ci.
- Pour obtenir une clé de rechange, veuillez vous adresser à votre vélociste.

16 Élimination

- Lisez l'explication des symboles imprimés ou incrustés sur l'emballage, l'accu et le chargeur (voir section « *Symboles sur les produits* » à la page 15).
- Informez-vous auprès de votre vélociste ou de l'administration communale et municipale compétente pour toutes les questions relatives à l'élimination des déchets.

16.1 Éliminer le vélo électrique et le chargeur

(Applicable dans l'Union européenne et dans les autres pays européens dotés de systèmes de collecte de sélective des déchets recyclables)

Ne jetez pas les appareils électriques usagés avec les ordures ménagères.

Un vélo électrique et un chargeur sont des appareils électriques. Les consommateurs sont légalement tenus de déposer les appareils électriques usagés séparément des déchets ménagers, p. ex. dans un centre de recyclage ou un point de collecte de leur commune/quartier, en vue de leur élimination ou de leur réutilisation.

Vous pouvez également déposer les appareils électriques usagés gratuitement chez un vendeur. Ceci permet de garantir que les appareils usagés sont recyclés de manière conforme tout en évitant des impacts négatifs sur l'environnement.

Avant l'élimination, tous les accus et batteries, ainsi que les éléments de commande, contenant des accus ou des batteries,

doivent être enlevés du vélo électrique. Les lampes doivent également être enlevées, si elles peuvent être retirées sans être détruites.

Le consommateur est responsable de la suppression des données personnelles stockées sur les appareils usagés à éliminer.



Les appareils électriques qui doivent être remis ou réutilisés comme décrits sont marqués du symbole illustré ici.

■ Conformité avec la directive RoHS : le produit que vous avez acheté est conforme à la directive RoHS de l'UE ^(2011/65/CE). Il ne contient aucun matériel nocif ou interdit spécifié dans la directive.

16.2 Éliminer les accus et les batteries

Ne jetez pas les accus ni les batteries avec les ordures ménagères.

En règle générale, les batteries rechargeables qui alimentent le moteur en énergie et les accus ou batteries d'affichage fixes sont des accus ou batteries au lithium-ion qui doivent être éliminés comme déchets spéciaux ou déposés dans un point de collecte séparée de piles usagées.

Les consommateurs sont légalement tenus de rapporter les batteries et les accus à un point de collecte approprié, compte tenu de l'éventuelle présence de substances toxiques. La collecte et le recyclage séparés des batteries et des accus usagés visent à garantir une élimination ou un recyclage approprié afin d'éviter les effets nocifs (pour la santé) sur les personnes et l'environnement.

Afin d'éviter les déchets de batteries, chaque consommateur est légalement tenu d'utiliser des batteries ou des accus rechargeables et/ou de longue durée et de les manipuler, ainsi que les appareils qu'ils alimentent, avec précaution.

Avant de jeter les batteries et les accus, il faut toujours vérifier si le produit en question peut être réutilisé en le réparant ou en le reconditionnant.

En raison des dangers spécifiques au produit que représentent les accus et batteries au lithium-ion, une attention particulière doit être portée à leur utilisation. Par exemple, il existe un risque accru d'explosion et d'incendie en cas d'exposition à la chaleur.

Le retour des batteries et des accus est gratuit et peut se faire chez un vendeur ou dans un point de collecte approprié de la ville ou de la commune. Des informations sur les points de collecte sont fournies par les municipalités.



Les batteries et les accus qui doivent être remis ou réutilisés comme décrits sont marqués du symbole illustré ici.

Pour les batteries/accus qui contiennent du mercure (Hg), du cadmium (Cd) ou de plomb (Pb), le symbole chimique correspondant est également illustré en dessous du symbole.

16.3 Éliminer l'emballage



Éliminez l'emballage en triant les matières. Mettez le papier, le carton et les films dans la collecte des matières recyclables.

17 Recherche de défauts



AVERTISSEMENT

Si vous effectuez des travaux avec l'accu en place et le chargeur branché, vous risquez d'être électrocuté.

Risque d'électrocution !

- Enlevez l'accu de son support.
- Débranchez le chargeur de l'alimentation en tension.



ATTENTION

En cas de défauts, l'accu et l'entraînement peuvent devenir très brûlants. En cas de contact avec la peau, vous pouvez vous blesser.

Risque de blessure !

- Laissez refroidir l'entraînement et l'accu avant de les toucher.

En fonction du type d'erreur, l'entraînement est éventuellement automatiquement désactivé. Sans assistance électrique, vous pouvez continuer de rouler.

- Si les mesures suivantes ne vous sont d'aucune aide, adressez-vous à votre vélociste.

17.1 Généralités

Défaut	Cause	Mesure
L'écran ne s'allume pas après la mise en marche.	L'écran est mal inséré.	Veuillez lire le chapitre « Écrans » à la page 33.
	L'accu est déchargé.	Recharger l'accu.
	Il y a un défaut de connexion ou l'écran est défectueux.	- 1) Éteignez le vélo électrique. - 2) Retirez l'accu. - 3) Contrôlez tous les câbles et tous les points de contact pour trouver d'éventuels dommages (contrôle visuel). - 4) Si vous ne constatez aucun dommage, réinsérez l'accu et rallumez le vélo électrique.
En roulant ou en passant les vitesses, vous entendez des bruits inhabituels.	Le vélo électrique ou le dérailleur est mal réglé.	Faites contrôler le vélo électrique par votre vélociste.
En s'arrêtant, la vitesse paramétrée dans la fonction « Mode démarrage » ne se règle pas.	Vous appuyez trop fort sur la pédale.	Posez le pied sur la pédale sans appliquer de force.
Après la mise en marche, l'assistance est plus faible.	L'assistance est gérée en fonction du dérailleur.	Ce comportement de l'assistance n'est pas une erreur.
En appuyant sur l'interrupteur, deux bips retentissent et l'interrupteur ne peut plus être actionné.	Le vélo électrique présente un défaut ou l'écran est défectueux.	- 1) Éteignez le vélo électrique. - 2) Allumez le vélo électrique et contrôlez le fonctionnement. - 3) Si les bips retentissent de nouveau, faites contrôler le vélo électrique par votre vélociste.
Le rapport de vitesse ne s'affiche pas.	Il y a un défaut de connexion ou le dérailleur est défectueux.	Faites contrôler le vélo électrique par votre vélociste.

Défaut	Cause	Mesure
L'éclairage ne s'allume pas.	L'accu est déchargé.	Recharger l'accu.
	L'éclairage est défectueux.	Faites contrôler le vélo électrique par votre vélociste.
L'autonomie est trop courte.	L'autonomie dépend entre autres des conditions de route, du niveau d'assistance utilisé ou de l'utilisation de l'éclairage.	Vérifiez la charge de l'accu. Avant chaque trajet, chargez l'accu.
	Les propriétés de l'accu sont moins bonnes en hiver.	Ce comportement de l'accu ne constitue en rien un défaut.
	Au fur et à mesure qu'il vieillit, l'accu perd de sa puissance.	Ce comportement de l'accu ne constitue en rien un défaut. Remplacez l'accu si ses performances ont fortement diminué.
L'assistance ne fonctionne pas.	Le vélo électrique a été mal mis en marche.	N'appuyez pas sur les pédales lorsque vous allumez le vélo électrique.
	La vitesse est supérieure à 25 km/h.	Ce comportement de l'assistance ne constitue en rien un défaut.
	Une assistance plus faible a été réglée ou aucune assistance n'a été réglée.	Réglez l'assistance sur « NORMAL » ou « ÉLEVÉE ».
	L'accu est déchargé.	Recharger l'accu.
	Le vélo électrique est défectueux.	Faites contrôler le vélo électrique par votre vélociste.

17.2 Accu

Défaut	Cause	Mesure
L'accu est plus chaud que d'habitude.	L'accu ou le chargeur est défectueux.	Veuillez lire le chapitre « En cas d'urgence » à la page 7.
Du gaz ou des liquides s'échappent de l'accu.	L'accu est défectueux.	- 1) Éloignez-vous et n'inhalez pas les gaz. - 2) Veuillez lire le chapitre « En cas d'urgence » à la page 7.

17.3 Indicateur de charge de l'accu

Message d'erreur	Cause	Mesure
 ou 	Il y a une erreur de communication dans le vélo électrique.	- 1) Contrôlez tous les câbles et tous les points de contact pour trouver d'éventuels dommages (contrôle visuel). - 2) Rebranchez les fiches débranchées. - 3) Faites contrôler le vélo électrique par votre vélociste.
	L'accu est trop chaud.	- 1) Laissez refroidir l'accu. - 2) Respectez la température de fonctionnement (cf. chapitre « <i>Données techniques</i> » à la page 53).
	Un défaut est survenu lors du processus de recharge.	- 1) Débranchez la fiche de charge de l'accu. - 2) Débranchez la fiche secteur de la prise électrique. - 3) Appuyez sur la touche de l'accu. - 4) Si l'accu affiche un autre message d'erreur, faites contrôler l'accu par votre vélociste. - 5) Si le message d'erreur s'éteint, rebranchez le chargeur et observez attentivement le processus.
	L'accu présente un défaut interne.	- 1) N'utilisez pas l'accu. - 2) Faites immédiatement contrôler la batterie par votre vélociste.

17.4 Chargeur

Défaut	Cause	Mesure
La LED du chargeur clignote.	Il y a un défaut général de connexion.	- 1) Débranchez la fiche de charge de l'accu. - 2) Débranchez la fiche secteur de la prise électrique. - 3) Rebranchez le chargeur et vérifiez si la LED reste allumée lorsque l'accu est branché.
	L'accu ou le chargeur est défectueux.	Si, après le rebranchement, la LED clignote, coupez toutes les connexions et faites contrôler le chargeur et l'accu par votre vélociste.
La lampe à LED sur le chargeur ne s'allume pas.	Défaut d'alimentation en tension du chargeur.	- 1) Vérifiez que la fiche secteur est branchée dans une prise électrique correctement installée. - 2) Si la LED ne s'allume pas, faites contrôler le chargeur par votre vélociste.
	L'accu est chargé.	Contrôlez la charge de l'accu (cf. chapitre « <i>Contrôler la charge de l'accu</i> » à la page 30).
Le processus de recharge ne démarre pas.	Les limites de température ambiante, celles du chargeur ou de l'accu n'ont pas été respectées.	- 1) Laissez refroidir le chargeur et l'accu pour les faire revenir à la température ambiante. - 2) Respectez les limites de température ambiante, celles de l'accu et du chargeur. - 3) Si le processus de recharge ne démarre pas, faites contrôler le chargeur et l'accu par votre vélociste.
	L'accu est défectueux.	- Reportez-vous au chapitre « <i>Indicateur de charge de l'accu</i> » à la page 50.

Les messages suivants s'affichent à l'écran à la place de l'heure.

L'affichage du message est signalé, de surcroît, par 3 bips.

- Si des défauts ou des messages d'avertissement se répètent, faites contrôler l'accu par votre vélociste.
- Si tout l'écran affiche le défaut « E010 », retirez l'accu et remettez-le en place (cf. chapitre « Accu » à la page 26).

Message d'erreur	Cause	Mesure
W010	L'entraînement est trop chaud, p. ex. parce que la température ambiante est trop élevée.	- 1) Arrêtez-vous et laissez refroidir l'entraînement. - 2) Sélectionnez une plus faible assistance et pédalez en forçant plus.
W011	La vitesse ne peut pas être mesurée.	Réglez le capteur de vitesse (cf. chapitre « Réglages / capteur de vitesse »).
W012	La manivelle de pédalier a peut-être été mal montée.	- 1) Éteignez le vélo électrique. - 2) Montez la manivelle de pédalier dans le bon sens. - 3) Allumez le vélo électrique.
-	Le vélo électrique présente un défaut de communication.	Faites contrôler le vélo électrique par votre vélociste.
W030, W031, E010-E14, E020-E022, E30-E33, E43	Il y a un défaut électrique.	- 1) Éteignez le vélo électrique avec la touche de l'accu. - 2) Retirez l'accu. - 3) Contrôlez tous les câbles et tous les points de contact pour trouver d'éventuels dommages (contrôle visuel). - 4) Si vous ne constatez aucun dommage, réinsérez l'accu et rallumez le vélo électrique à l'aide de la touche de l'accu. - 5) Si le message d'erreur s'affiche de nouveau, veuillez vous adresser à votre vélociste.

18 Données techniques

18.1 Accu

	BT-E8014	BT-E8010	BT-E8036	E4C0G
Tension nominale :	36 V ---	36 V ---	36 V ---	36,3 V ---
Capacité nominale :	11,6 Ah	14 Ah	17,5 Ah	20 Ah
Énergie :	417 Wh	504 Wh	630 Wh	726 Wh
Température de charge autorisée :	0 à +40 °C*	0 à +40 °C*	0 à +40 °C*	0 à +40 °C*
Température de fonctionnement :	-10 °à +50 °C	-10 °à +50 °C	-10 °à +50 °C	-10 °à +50 °C
Température de stockage :	+5 °à +23 °C	+5 °à +23 °C	+5 °à +23 °C	+5 °à +23 °C
Poids :	3,0 kg	2,65 kg	3,7 kg	3,8 kg

* La température de l'accu doit être supérieure à +10 °C.

18.2 Chargeur

	EC-E6002	EC-E6000	B240-301
Tension d'entrée :	100 – 240 V ~ (50 – 60 Hz)	100 – 240 V ~ (50 – 60 Hz)	100 – 240 V ~ (50 – 60 Hz)
Sortie :	42 V --- / 1,8 A	42 V --- / 4,0 A	42 V --- / 5,6 A
Température de charge autorisée :	0 °C à 40 °C	0 °C à 40 °C	0 °C à 40 °C
Type d'accu :	lithium-ions	lithium-ions	lithium-ions
Temp de chargement :	6 heures et demie à 7 heures et demie	4 à 5 heures	5 heures

18.3 Entraînement

Puissance nominale :	250 W
Tension nominale :	36 V ===
Température de fonctionnement :	0 °à +40 °C
Température de stockage :	-20 °à +70 °C
Couple maximum :	DU-E5000 40 Nm DU-E6100 60 Nm DU-E7000 60 Nm DU-EP800 85 Nm
Poids :	DU-E5000 2,5 kg DU-E6100 2,88 kg DU-E7000 2,8 kg DU-EP800 2,5 kg



HARTJE
TRADITION IN BEWEGUNG – SEIT 1895

Hermann Hartje KG

Deichstraße 120-122
27318 Hoya/Weser

Téléphone : +49 (0) 4251/811-0
Téléfax : +49 (0) 4251/811-159

info@hartje.de • www.hartje.de

DÉCLARATION CE DE LA CONFORMITÉ

Selon les termes de la directive européenne 2006/42/CE (annexe II partie A)

Nom et adresse du fabricant ou de la personne responsable de la mise en circulation :

Hermann Hartje KG, Deichstr. 120 – 122, 27318 Hoya/Weser, Allemagne

Cette déclaration concerne exclusivement la machine dans l'état dans lequel elle a été mise sur le marché et exclut les composants ajoutés et/ou les opérations effectuées par la suite par l'utilisateur final. La déclaration perd sa validité si le produit est modifié ou transformé.

Nous déclarons par la présente que le produit ci-après décrit :

Vélo électrique modèle CONWAY :

eWME 3.9, eWME 4.9, eWME 6.9, eWME 5.9 MX, eWME 8.9 MX

Année-modèle 2023 + chargeur adéquat

est conforme aux dispositions de la directive machines 2006/42/CE avec les modifications en vigueur à ce moment ainsi que de la directive 2014/30/EU relative à la compatibilité électromagnétique (CEM).

Les normes techniques suivantes ont été appliquées :

DIN EN ISO 4210:2021-01 Cycles – Exigences de sécurité des bicyclettes
DIN EN 15194:2018-11(D) Cycles à assistance électrique (EPAC)

Hoya/Weser, août 2022

Dirk Zwick
Le Gérant

20 Mentions légales

Responsable de la vente et du marketing

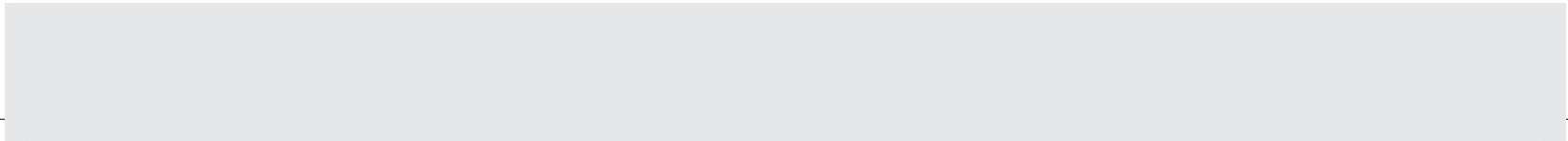
Hermann Hartje KG
Deichstraße 120–122
27318 Hoya/Weser
Tél. +49 (0) 4251–811-90

info@hartje.de
www.hartje.de

Ce mode d'emploi est une notice supplémentaire pour votre vélo et répond aux exigences et au secteur d'application des normes DIN EN 15194 et DIN EN 82079-1.

© La duplication, la réimpression, la traduction, même partielles, sous forme imprimée ou électronique, ainsi que toute utilisation à des fins économiques requièrent impérativement une autorisation écrite préalable.

Version 2023_01_CONWAY_E-RAD_STEPS_FR









REVENDEUR/ DEALER :

DISTRIBUTION:

HERMANN HARTJE KG
DEICHSTRASSE 120-122
27318 HOYA
ALLEMAGNE
0049 (0) 4251 811 90
INFO@HARTJE.DE
WWW.HARTJE.DE

CONWAY

www.conway-bikes.com